

MAIRIE DE SAVERDUN

Place du Souvenir Français

09700 Saverdun

☎ 05 61 60 30 31

bachir.ghanem.saverdun@gmail.com



Site internet :



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2024

**Dossier à retourner complété à la Mairie de
Saverdun au plus tard
Le 05 Février 2024**

Par mail à l'adresse suivante : bachir.ghanem.saverdun@gmail.com

Demandeur:.....

- Première Demande
- Renouvellement
- Projet

CADRE RESERVE AU SERVICE DES SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Date de réception :

Dossier complet : OUI NON

Pièces manquantes :

- | | |
|----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> STATUTS | <input type="checkbox"/> ETATS DES COMPTES CHEQUES ET EPARGNES |
| <input type="checkbox"/> PV AG | <input type="checkbox"/> COMPTES DE RESULTATS ET BILAN |
| <input type="checkbox"/> RIB | <input type="checkbox"/> DECLARATION SUR L'HONNEUR |

Claire MISTOU
Maire-Adjointe
en charge du sport et de la Vie Associative

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Présidentes et Présidents d'Associations**

Le Conseil Municipal de Saverdun se réunira au plus tard au mois d'avril 2024 pour approuver le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024 de notre commune.

A Saverdun, les acteurs associatifs locaux prennent pleinement part à la vie sociale, culturelle, artistique, sportive et économique du territoire et contribuent à son attractivité, à sa transition écologique et à sa cohésion.

La Municipalité soutien et favorise le développement des associations existantes et suscite l'émergence de nouvelles initiatives, notamment en matière sociale et solidaire et d'environnement.

Ainsi, en 2023, la Ville a octroyé **190 000 euros** sous forme de subventions de fonctionnement aux associations saverdunoises. A ce soutien financier, se sont ajoutées des aides diverses indispensables au bon déroulement des activités : mises à disposition gratuites d'espaces, de matériels, de moyens de déplacement et de communication, aides financières au titre de l'investissement, d'un projet structurant, etc.

L'action va se poursuivre en 2024. Aussi, ai-je le plaisir de vous faire savoir que la campagne de demande de subvention sera ouverte à compter du 18 décembre 2023. Dans ce cadre, afin de faciliter vos démarches auprès de la Ville, les dossiers pourront être transmis par courrier ou par mail directement auprès du service des sports et de la vie associative.

Trois types de subventions peuvent être sollicités : **au titre du fonctionnement, d'un projet spécifique , d'un investissement.**

Les demandes seront appréciées au regard de différents critères qui ont tous pour fondement l'intérêt public local et le respect des valeurs de la République en conformité avec le contrat d'engagement républicain.

Ainsi, les critères requis sont, comme suit :

- 1. La déclaration d'Assemblée Générale et la composition du Bureau doivent être impérativement transmise aux services de la Mairie, tout comme le rapport moral et financier de l'association,**
- 2. Le siège social doit être enregistré sur le territoire de la Commune et l'activité à vocation locale,**
- 3. L'association doit s'engager à participer aux manifestations de promotion du territoire (type Forum des Associations, Téléthon, Carnaval...) organisées par la Commune,**
- 4. La mise en œuvre d'évènements à but pédagogique, notamment en direction du jeune public (0-16 ans) est valorisée,**
- 5. La participation de l'association au Projet Educatif Territorial (PEDT) est valorisée,**
- 6. Le déroulement de l'assemblée générale doit se faire en présence d'un élu dûment convié,**
- 7. La transmission au Maire et Elus en charge du procès-verbal d'assemblée générale,**


Enfin et en tout état de cause, le montant global attribué annuellement ne peut excéder cinquante pour cent du budget de l'Association bénéficiaire.

Chaque demande, c'est-à-dire son objet, son volume, ses implications, ses effets à l'aune des besoins de la population, sera examinée avec la plus grande attention, dans un souci de transparence, de proportionnalité et d'équité. Ainsi, l'octroi d'une aide financière ou en nature n'est pas automatique.

La date limite de dépôt de la demande est fixée au 5 février 2024. Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais sera rejeté. Les subventions seront versées en 2024, une fois le budget primitif voté par le Conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Claire MISTOU
Maire-Adjointe



Identification de l'Association :

Nom
 Sigle :
 Objet :

Adresse du Siège Social :
 Code Postal : Commune :
 Tél : Courriel :
 Site Internet :

Renseignements Juridiques et Administratifs :

Numéro de Siret (Obligatoire) : Code NAF (APE).....

Référence enregistrement association SOUS-PREFECTURE (obligatoire) : W.....
 Numéro Agrément Jeunesse et sport (éventuellement) :
 Date du dernier dépôt en Préfecture des statuts de l'Association :
 Date de la dernière Assemblée Générale de l'Association :
(Joindre le compte-rendu de la dernière assemblée générale obligatoirement)

Composition du bureau :

	Président	Trésorier	Secrétaire
Depuis le :			
Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			
Courriel :			

Nombre de personnes composant le bureau :
 Nombre de personnes composant le Conseil d'Administration ou du Comité directeur :

Coordonnées de la personne chargée du dossier de Subvention (si différente du Président)

Nom :
 Prénom :
 Téléphone
 Courriel :

FICHE N°2 : FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Moyens Humains de l'association :

1) Encadrement :

- Nombre de bénévoles :

- Nombre de salariés :

2) Nombre d'adhérents

	Nombre d'adhérents Saverdunois (À la date de la demande)	Nombre d'adhérents Extérieurs (À la date de la demande)
Mineurs de 0 à 18 ans		
Adultes		
Seniors + 60 ans		

Prix annuel de l'adhésion à l'Association :

Prix de la Licence :

(Joindre la plaquette des tarifs obligatoirement)

L'organisme emploie-t-il du personnel : OUI NON

Nombre de salariés :

Partenariat avec la commune:

Votre structure perçoit-elle des aides en nature* de la ville ?

OUI NON

**Aides en nature : La commune peut mettre à disposition gracieusement sur demande, des salles (pour des entrainements ou des réunions) ou du matériel, des véhicules de transport pour vous permettre de fonctionner. Merci de bien vouloir nous en donner le détail.*

Renseignements sur les mises à disposition

1. LOCAUX

Adresse du Local	Objet de l'occupation (Bureaux, activités, stockage, matériel...)	Loyer annuel	Montant annuel des fluides
		€	Eau €
			Gaz €
			Electricité €
			Autres €
		€	Eau €
			Gaz €
			Electricité €
			Autres €

2. AUTRES MISES A DISPOSITION

Nature de la mise à disposition	Précisions
Locaux associatifs ponctuels / Salles de réunion...etc.	
Actions de communication	
Mobilier (Tables, chaises)	
Matériel de stand (tentes, grilles et panneaux)	
Matériel scénique (scènes, sonorisation, éclairages)	
Personnels Mairie	
Autres (à préciser)	

(Expositions, Spectacles, Sorties, Compétitions, Stages, Lotos, Repas, etc...)

Bilan des actions réalisées au cours du dernier exercice (2023) :

(Présentation synthétique des activités est demandée ci-dessous)

- Mise en œuvre d'évènements à but pédagogique en direction d'un jeunes public (jusqu'à 15 ans) :

- Participation au Projet Educatif du Territoire (PEDT) de la commune :

Projet 2024 :

- Activité prévisionnelle de l'année à venir (Animations, objectifs, publics ciblés, projets) :

Fonctionnements	Spécifiques	Investissements
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Je soussigné(e)Président(e) de l'Association,

- **Certifie exactes les informations inscrites sur le présent document**
- **M'engage à réaliser les projets envisagés pour l'année à venir**

Sollicite une subvention d'un montant de..... Euros afin d'aider à la réalisation de ces projets.

Première Demande

Renouvellement

Projet

FICHE N°4 : ELEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION
(Année Précédente 2023)

Cochez et complétez la période choisie (exercice)

Ou

 Du 1er Janvier 20..... Au 31 Décembre 20.....
Du au

DEPENSES 2023	
1 – FONCTIONNEMENT :	
Fournitures de bureau	€
Achat petits matériels	€
Documentation	€
Eau, Electricité, Chauffage	€
Frais postaux et Téléphone	€
Autres (précisez)	€
TOTAL D1	€
2 – DEPENSES ASSOCIATIVES :	
Achat de Licences	€
Assurances	€
Frais bancaires	€
TOTAL D2	€
3 – DEPENSES MANIFESTATIONS :	
Rémunérations, Indemnités	€
Achats de matériel	€
Achats Lots et Dotations	€
Animation, Sonorisation	€
Transports, Déplacements	€
Publicité, Communication	€
Repas, Réceptions	€
Médical, Sécurité	€
Locations, Prestations	€
Formations, Stages	€
Autres (précisez)	€
TOTAL D3	€
4 – CHARGES DE PERSONNELS :	
Salaires	€
Charges sociales	€
Autres charges (précisez)	€
TOTAL D4	€
TOTAL DEPENSES :	
D1 + D2 + D3 + D4	€

RECETTES 2023	
1 – SUBVENTIONS :	
Mairie	€
Intercommunalité	€
Département	€
Région	€
Jeunesse et Sports	€
Cnaséa (emplois aidés)	€
Sponsors	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R1	€
2 – COTISATIONS :	
Membres actifs	€
Dirigeants	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R2	€
3 – RECETTES MANIFESTATIONS :	
Billetterie, Inscriptions	€
Participation des membres	€
Vente (programmes, produits)	€
Buvette	€
Prestations de services	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R3	€
4 – RECETTES DIVERSES :	
Loto, Tombola	€
Remboursement de frais	€
Dons	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R4	€
TOTAL RECETTES :	
R1 + R2 + R3 + R4	€

EN CAISSE en fin d'exercice :

sur le compte bancaire	€
placés sur compte rémunéré	€
en espèces	€
TOTAL	€

1. Résultat exercice (D - R ou R - D)	€
2. Résultat reporté (année précédente)	€
3. Résultat de clôture (1 + 2)	€

Date :

Signature du Trésorier

FICHE N°5: PROJET DE BUDGET 2024

Cochez et complétez la période concernée (exercice) :

ou du 1er janvier 20..
 du

au 31 décembre 20..
 au

DEPENSES 2024	
1 - FONCTIONNEMENT :	
Fournitures de bureau	€
Achat petits matériels	€
Documentation	€
Eau, Electricité, Chauffage	€
Frais postaux et Téléphone	€
Autres (précisez)	€
TOTAL D1	€
2 - DEPENSES ASSOCIATIVES :	
Achat de Licences	€
Assurances	€
Frais bancaires	€
TOTAL D2	€
3 - DEPENSES MANIFESTATIONS :	
Rémunérations, Indemnités	€
Achats de matériel	€
Achats Lots et Dotations	€
Animation, Sonorisation	€
Transports, Déplacements	€
Publicité, Communication	€
Repas, Réceptions	€
Médical, Sécurité	€
Locations, Prestations	€
Formations, Stages	€
Autres (précisez)	€
TOTAL D3	€
4 - CHARGES DE PERSONNELS :	
Salaires	€
Charges sociales	€
Autres charges (précisez)	€
TOTAL D4	€

RECETTES 2024	
1 - SUBVENTIONS :	
Mairie	€
Inter-Communalité	€
Département	€
Région	€
Jeunesse et Sports	€
Cnaséa (emplois aidés)	€
Sponsors	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R1	€
2 - COTISATIONS :	
Membres actifs	€
Dirigeants	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R2	€
3 - RECETTES MANIFESTATIONS :	
Billetterie, Inscriptions	€
Participation des membres	€
Vente (programmes, produits)	€
Buvette	€
Prestations de services	€
Autre et Réserves)	€
TOTAL R3	€
4 - RECETTES DIVERSES :	
Loto, Tombola	€
Remboursement de frais	€
Dons	€
Autres (précisez)	€
TOTAL R4	€

TOTAL DEPENSES :	
D1 + D2 + D3 + D4	€

TOTAL RECETTES :	
R1 + R2 + R3 + R4	€

RAPPEL : un projet de budget doit impérativement être équilibré en Dépenses / Recettes (Le budget prévisionnel peut éventuellement intégrer des réserves si l'association prévoit un projet plus ambitieux)

Date :

Signature du Trésorier :

• **Nombre d'adhérents :**

	De Saverdun	Extérieurs à Saverdun
De 0 à 6 ans	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
De 7 à 11 ans	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
De 11 à 15 ans	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
De 15 à 18 ans	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
Séniors et Loisirs	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
Bénévoles	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....
TOTAL	Femmes :.....Hommes :.....	Femmes :.....Hommes :.....

Encadrements :

Nombre d'Educateurs titulaires d'un **Brevet d'Etat** :

Nombre d'Educateurs titulaires d'un **Brevet Fédéral** :

Nombre d'Educateur Bénévoles non titulaires d'une formation :

Pour les associations sportives :

Meilleur Niveau de Pratique :

Nombre d'équipe en compétition fédérale :

Pour les associations culturelles :

Nombre d'évènement organisé sur la Commune :

Nombre d'évènement organisé hors de la Commune :

Nombre d'évènement organisé au profit des scolaires de la Commune :

Devez-vous acheter du **matériel particulier** pour pratiquer votre activité ? OUI NON

Si OUI, lesquels :

Il est déjà venu le temps pour nous de nous projeter vers l'année 2024 et afin de promouvoir et de présenter vos activités au public le plus large possible, nous avons le plaisir de vous informer que le « **Forum Des Associations** » se déroulera

**Le samedi 7 septembre 2024 de 10h00 à 16h00.
allée du Balouard**

En cas de mauvaise météo la manifestation aura lieu à la salle des fêtes.

Nous vous invitons à nous indiquer votre intérêt pour cette proposition et la manière dont vous souhaitez y prendre part stand, animation (en mentionnant le ou les horaires souhaités), besoin matériels et tous les éléments que vous estimeriez utiles. En vous remerciant de votre implication qui permettra d'offrir à nos concitoyens cette journée de partage et aux acteurs associatifs une mise en lumière commune à tous.

- Pensez-vous être présent au Forum de la rentrée de 2024 :

OUI

NON

Si OUI, avez-vous des attentes vis-à-vis de ce forum ?

- Souhaiteriez-vous d'autres temps de rencontres ?

OUI

NON

- Avez-vous des suggestions à faire ? (organisation, rencontres, repas ...)

- Souhaiteriez-vous proposer une animation ?

OUI

NON

Si OUI, merci de préciser quel type d'animation ?

-

- Souhaiteriez-vous mettre une buvette-snack en place sur la journée (bénéfice au profit de votre association) ?

OUI

NON

FICHE N°8 : ATTESTATION

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association.....

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)

€ inférieur ou égal à 500 000 €

€ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de€ au titre de l'année ou exercice 2023-2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB obligatoirement

Fait, le..... A

Signature :